



17
oct.

13:30 à 17:30

Mairie
1456, avenue Roger Salengro
92370 Chaville

ACTION SOCIALE, SANTÉ

Permanence du conseiller en mutuelles santé

La Ville et l'association Actiom vous aident à choisir une meilleure couverture santé. Inscrivez-vous vite aux permanences, elles ont beaucoup de succès !



AJOUTER À MON CALENDRIER

Les permanences

- > étude personnelle
- > accompagnement dans les démarches
- > une demi-heure environ

À noter : venir avec les garanties du contrat de santé actuel, si tel est le cas.

Gratuit. Sur inscription exclusivement auprès du CCAS

Bénéficier d'une meilleure couverture santé

La Ville s'est associée avec l'association Actiom (Actions de Mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat), qui négocie avec les mutuelles partenaires des tarifs avantageux au niveau national.

Porté par Actiom, le dispositif "Ma Commune Ma Santé" propose un libre choix de formules :

- > 4 mutuelles
- > 13 niveaux de garanties (économie, sécurité, confort).

Le dispositif est transparent. Chaque souscripteur devient membre de l'association et peut résilier de manière simple son engagement. Il n'y a pas de questionnaire santé préalable ou de limite d'âge.



Vue plan ▼



☰ RETOUR À LA LISTE





VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires
08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30
Fermeture le mardi matin
Vendredi fermeture à 16h30
Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS